

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC)
SECRETARIAT GENERAL**

**ETUDE DE LA ROUTE OUESSO-BANGUI-N'DJAMENA ET DE LA NAVIGATION SUR LE FLEUVE
CONGO ET SES AFFLUENTS OUBANGUI SANGHA**

**RECRUTEMENT DE CONSULTANTS POUR LA REVUE DU RAPPORT DE L'ETUDE D'AVANT
PROJET SOMMAIRE (APS)**

Avis No/SG/CEEAC/DIPEM/2016

Secteur des Transports

Référence de l'accord de financement : **2100155019416**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-DB0-066**

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a reçu un don du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût de l'ETUDE DE LA ROUTE OUESSO-BANGUI-N'DJAMENA ET DE LA NAVIGATION FLUVIALE SUR LE CONGO, L'OUBANGUI ET LA SANGHA, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les contrats de consultants individuels pour la revue du rapport de l'étude d'avant projet sommaire (APS).

Les services prévus au titre de ce contrat consistent notamment à appuyer le Secrétariat général de la CEEAC dans la revue des Rapports d'étude d'Avant Projet Sommaire (APS) élaboré par le Groupement CIMA INTERNATIONAL/LASALLE/TECHNIPLAN. Pour ce faire, les consultants devront, sur la base des termes de référence de l'étude :

- Formuler des commentaires pertinents sur le Rapport de la première phase de l'étude, soumis le Groupement Cima/Lasalle/Techniplan en février 2016 ;
- Effectuer des visites de terrain en vue de rapprocher les dits rapports aux réalités sur le site et, conforter les commentaires formulés au bureau sur le Rapport de la première phase de l'étude ;
- Rédiger les rapports portant leurs commentaires sur la revue du Rapport de la première phase de l'étude ;
- Appuyer le Secrétariat général de la CEEAC et le Comité Technique Mixte à l'Atelier de restitution du rapport APS.

Le Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

Les profils recherchés sont donnés ci-après :

Un ingénieur routier: minimum 15 ans d'expérience dans les études routières ; avoir été chef de mission dans au moins deux (02) projets de routes de longueur minimale 500 km ; avoir une expérience en zone forestière dans au moins deux projets de longueur minimale (200 km) ; avoir une expérience dans les pays de l'Afrique centrale.

Un expert en aménagement fluvial et portuaire : ingénieur diplômé en génie civil, arts et métiers, travaux publics ou équivalent ayant au minimum dix (10) années d'expérience dans les domaines de l'amélioration de la navigation fluviale, ou en gestion des équipements d'aménagement des voies navigables.

Un ingénieur ouvrage d'art : minimum quinze (15) ans d'expérience dans les études d'ouvrages d'art ; avoir été ingénieur ouvrages d'art d'au moins trois (03) ponts de longueur supérieur ou égale à 400 ml ; avoir été ingénieur ouvrage d'art en Afrique Subsaharienne.

Un ingénieur géotechnicien : minimum dix (10) années d'expérience professionnelle ; avoir exercé avec succès en tant qu'ingénieur géotechnicien dans des missions d'études routières de longueur 300 km. Une expérience pertinente en étude géotechnique routière en zone de forêt tropicale et en zone marécageuse serait un avantage.

Un ingénieur topographe: minimum dix (10) ans d'expérience dans les études routières, de chemin de fer ou de navigation fluviale ; avoir réalisé au moins une étude routière en zone forestière, de longueur minimale 300 km ; avoir réalisé une étude de chemin de fer sur un linéaire d'au moins 500 km.

Un ingénieur environnementaliste : minimum quinze (15) ans d'expérience ; avoir une bonne connaissance des politiques et pratiques en matière de protection de l'environnement dans les Etats de la CEEAC, en particulier au Congo, en RCA, en RDC et au Tchad ; avoir une bonne connaissance des exigences en études environnementales de la Banque Africaine de Développement ; avoir une bonne connaissance de sauvegarde des peuples fragiles ;

Un économiste des transports : minimum quinze (15) ans d'expérience en études économiques des projets ; avoir été économiste des transports dans les études d'infrastructures de transports linéaires (route, voie d'eau, ferroviaire) dans au moins quatre projets de longueur au moins égale à 500 km ;

Un ingénieur en chemin de fer : ingénieur génie civil ou ingénieur en génie ferroviaire ou équivalent, ayant au minimum quinze (15) ans d'expérience ; avoir participé à l'étude d'au moins deux chemins de fer de longueur minimale 300 km ; avoir une bonne connaissance de la zone de forêt dense en Afrique centrale ou en Amérique du Sud.

Un expert en analyse multimodale: Etre économiste des transports ayant au moins quinze (15) ans d'expérience ; avoir réalisé des études de transport multimodales, linéaires (route, chemin de fer et voies d'eau) dans au moins deux (02) projets de longueur minimale 500 km.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : *de lundi à vendredi de 7h30 à 15h30, heure locale.*

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 09 juin 2016 à 15 heures 30 mn** et porter expressément la mention « REVUE DU RAPPORT DE L'ETUDE D'AVANT PROJET SOMMAIRE (APS) DE LA ROUTE OUESSO-BANGUI-N'DJAMENA ET DE LA NAVIGATION SUR LE FLEUVE CONGO ET SES AFFLUENTS OUBANGUI ET SANGHA ».

Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)
Département de l'Intégration Physique, Economique et Monétaire,
Cellule de Coordination des Programmes d'Infrastructures et de Facilitation du Transport.

À l'attention de Monsieur Jean-Claude AZONFACK, Chef de Service des Transports, Coordonnateur Général des Programmes et Projets des Transports

BP 2112, Libreville, Derrière Mairie de Haut de Gué Gué.
Tel : +241 01 44 47 31/+241 04 52 27 49 ; Fax : +241 01 44 47 32
Email : secretariat@ceeac-eccas.org; azonfackjc@yahoo.fr